

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN**

Numéro SIRET : **24010088300042**

POSTE COMPTABLE : **Trésorier MEXIMIEUX**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget annexe Immobilier Locatif Economique**

**ANNEE 2020**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
 p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
 p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.15	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.19	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.21	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.23	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.24	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.26	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.27	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.28	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.30	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.31	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.32	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.35	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.36	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

<b>Code INSEE</b> 01099	<b>COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN</b> Budget annexe Immobilier Locatif Economique	<b>BP</b> 2020
----------------------------	--	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	77 644
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)</b>
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	80,61	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	96,43	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	42,81	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>915 566,00</b>	<b>494 761,81</b>
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent) <b>420 804,19</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>915 566,00</b>	<b>915 566,00</b>

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	<b>1 870 371,74</b>	<b>1 861 870,02</b>
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>	<b>43 682,26</b>	
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif) <b>52 183,98</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>1 914 054,00</b>	<b>1 914 054,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>2 829 620,00</b>	<b>2 829 620,00</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	120 000,00	0,00	108 400,00	108 400,00	108 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>120 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>108 410,00</b>	<b>108 410,00</b>	<b>108 410,00</b>
66	Charges financières	56 760,00	0,00	26 069,00	26 069,00	26 069,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>176 770,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 479,00</b>	<b>134 479,00</b>	<b>134 479,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	404 988,00		544 611,00	544 611,00	544 611,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	193 964,00		236 476,00	236 476,00	236 476,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>598 952,00</b>		<b>781 087,00</b>	<b>781 087,00</b>	<b>781 087,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>775 722,00</b>	<b>0,00</b>	<b>915 566,00</b>	<b>915 566,00</b>	<b>915 566,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

915 566,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	578 009,92	0,00	405 010,81	405 010,81	405 010,81
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>578 009,92</b>	<b>0,00</b>	<b>405 010,81</b>	<b>405 010,81</b>	<b>405 010,81</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>593 009,92</b>	<b>0,00</b>	<b>420 010,81</b>	<b>420 010,81</b>	<b>420 010,81</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	19 754,00		74 751,00	74 751,00	74 751,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>19 754,00</b>		<b>74 751,00</b>	<b>74 751,00</b>	<b>74 751,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>612 763,92</b>	<b>0,00</b>	<b>494 761,81</b>	<b>494 761,81</b>	<b>494 761,81</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

420 804,19

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

915 566,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

706 336,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	79 152,50	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	589 387,66	38 682,26	1 469 300,00	1 469 300,00	1 507 982,26
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>938 540,16</b>	<b>43 682,26</b>	<b>1 469 300,00</b>	<b>1 469 300,00</b>	<b>1 512 982,26</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	323 292,84	0,00	321 320,74	321 320,74	321 320,74
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>323 292,84</b>	<b>0,00</b>	<b>321 320,74</b>	<b>321 320,74</b>	<b>321 320,74</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 261 833,00</b>	<b>43 682,26</b>	<b>1 790 620,74</b>	<b>1 790 620,74</b>	<b>1 834 303,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	19 754,00		74 751,00	74 751,00	74 751,00
041	Opérations patrimoniales (4)	11 200,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>30 954,00</b>		<b>79 751,00</b>	<b>79 751,00</b>	<b>79 751,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 292 787,00</b>	<b>43 682,26</b>	<b>1 870 371,74</b>	<b>1 870 371,74</b>	<b>1 914 054,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 914 054,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	220 000,00	0,00	428 000,00	428 000,00	428 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	444 094,84	0,00	647 783,02	647 783,02	647 783,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>664 094,84</b>	<b>0,00</b>	<b>1 075 783,02</b>	<b>1 075 783,02</b>	<b>1 075 783,02</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	472 830,16	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>472 830,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 136 925,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 075 783,02</b>	<b>1 075 783,02</b>	<b>1 075 783,02</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	404 988,00		544 611,00	544 611,00	544 611,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	193 964,00		236 476,00	236 476,00	236 476,00
041	Opérations patrimoniales (4)	11 200,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>610 152,00</b>		<b>786 087,00</b>	<b>786 087,00</b>	<b>786 087,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 747 077,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 861 870,02</b>	<b>1 861 870,02</b>	<b>1 861 870,02</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

52 183,98

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 914 054,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

706 336,00

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	108 400,00		108 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	26 069,00	0,00	26 069,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	236 476,00	236 476,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		544 611,00	544 611,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>134 479,00</b>	<b>781 087,00</b>	<b>915 566,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

915 566,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	74 751,00	74 751,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	321 320,74	0,00	321 320,74
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 507 982,26	5 000,00	1 512 982,26
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 834 303,00</b>	<b>79 751,00</b>	<b>1 914 054,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 914 054,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	405 010,81	0,00	405 010,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000,00	74 751,00	89 751,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>420 010,81</b>	<b>74 751,00</b>	<b>494 761,81</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 420 804,19

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 915 566,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	428 000,00	0,00	428 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	647 783,02	0,00	647 783,02
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		236 476,00	236 476,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		544 611,00	544 611,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>1 075 783,02</b>	<b>786 087,00</b>	<b>1 861 870,02</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 52 183,98

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 914 054,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>120 000,00</b>	<b>108 400,00</b>	<b>108 400,00</b>
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	25 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	75 000,00	78 400,00	78 400,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>120 010,00</b>	<b>108 410,00</b>	<b>108 410,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>56 760,00</b>	<b>26 069,00</b>	<b>26 069,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 179,00	22 240,00	22 240,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	11 581,00	3 829,00	3 829,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>176 770,00</b>	<b>134 479,00</b>	<b>134 479,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>404 988,00</b>	<b>544 611,00</b>	<b>544 611,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>193 964,00</b>	<b>236 476,00</b>	<b>236 476,00</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	193 964,00	236 476,00	236 476,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>598 952,00</b>	<b>781 087,00</b>	<b>781 087,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>598 952,00</b>	<b>781 087,00</b>	<b>781 087,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>775 722,00</b>	<b>915 566,00</b>	<b>915 566,00</b>

<b>RESTES A REALISER 2019 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>915 566,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	578 009,92	405 010,81	405 010,81
752	Revenus des immeubles	578 000,00	400 000,00	400 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	9,92	5 010,81	5 010,81
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>578 009,92</b>	<b>405 010,81</b>	<b>405 010,81</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>593 009,92</b>	<b>420 010,81</b>	<b>420 010,81</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	19 754,00	74 751,00	74 751,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a.	19 754,00	74 751,00	74 751,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctioi		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>19 754,00</b>	<b>74 751,00</b>	<b>74 751,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>612 763,92</b>	<b>494 761,81</b>	<b>494 761,81</b>

<b>RESTES A REALISER 2019 (10)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>420 804,19</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>915 566,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).  
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	79 152,50	0,00	0,00
2031	Frais d'études	79 152,50	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	270 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	270 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	589 387,66	1 469 300,00	1 469 300,00
2313	Constructions	589 387,66	1 469 300,00	1 469 300,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>938 540,16</b>	<b>1 469 300,00</b>	<b>1 469 300,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	323 292,84	321 320,74	321 320,74
1641	Emprunts en euros	239 292,84	232 820,74	232 820,74
168741	Communes membres du GFP	84 000,00	88 500,00	88 500,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>323 292,84</b>	<b>321 320,74</b>	<b>321 320,74</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 261 833,00</b>	<b>1 790 620,74</b>	<b>1 790 620,74</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	19 754,00	74 751,00	74 751,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	19 754,00	74 751,00	74 751,00
13913	Départements	5 000,00	44 921,00	44 921,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	14 754,00	29 830,00	29 830,00
28031	Amortissements des frais d'études		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	11 200,00	5 000,00	5 000,00
2313	Constructions	11 200,00	5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>30 954,00</b>	<b>79 751,00</b>	<b>79 751,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>1 292 787,00</b>	<b>1 870 371,74</b>	<b>1 870 371,74</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2019 (11)</b>	<b>43 682,26</b>
------------------------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 914 054,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	<b>Stocks</b>		0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	220 000,00	428 000,00	428 000,00
1312	Régions	110 000,00	0,00	0,00
1313	Départements		75 000,00	75 000,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	110 000,00	253 000,00	253 000,00
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux		100 000,00	100 000,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	444 094,84	647 783,02	647 783,02
168741	Communes membres du GFP	444 094,84	647 783,02	647 783,02
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>		0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>		0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>		0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>664 094,84</b>	<b>1 075 783,02</b>	<b>1 075 783,02</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>472 830,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	472 830,16	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>472 830,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 136 925,00</b>	<b>1 075 783,02</b>	<b>1 075 783,02</b>
021	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>404 988,00</b>	<b>544 611,00</b>	<b>544 611,00</b>
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</b>	<b>193 964,00</b>	<b>236 476,00</b>	<b>236 476,00</b>
28031	Amortissements des frais d'études	648,00	240,00	240,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 126,00	1 126,00	1 126,00
28132	Immeubles de rapport	138 502,00	181 420,00	181 420,00
281732	Immeubles de rapport	53 688,00	53 690,00	53 690,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>598 952,00</b>	<b>781 087,00</b>	<b>781 087,00</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>11 200,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
2031	Frais d'études	11 200,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion		5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>610 152,00</b>	<b>786 087,00</b>	<b>786 087,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>1 747 077,00</b>	<b>1 861 870,02</b>	<b>1 861 870,02</b>

<b>RESTES A REALISER 2019 (10)</b>	0,00
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	52 183,98
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 914 054,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. Modalités de vote, I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 790 620,74	1 790 620,74
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 469 300,00	1 469 300,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00												79 751,00
Dépenses d'ordre	79 751,00											1 790 620,74	1 870 371,74
Total dépenses de l'exercice	79 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 682,26	43 682,26
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 834 303,00	1 914 054,00
Total cumulé dépenses d'investissement	79 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 834 303,00	1 914 054,00
RECETTES													
Total recettes de l'exercice	786 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 783,02	1 861 870,02
RAR N-1 et reports	52 183,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 183,98
Total cumulé recettes d'investissement	838 270,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 783,02	1 914 054,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de l'exercice	807 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 410,00	915 566,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	807 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 410,00	915 566,00
RECETTES													
Total recettes de l'exercice	74 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 010,81	494 761,81
RAR N-1 et reports	420 804,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 804,19
Total cumulé recettes de fonctionnement	495 555,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 010,81	915 566,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		79 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 834 303,00	1 914 054,00
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 834 303,00	1 834 303,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 820,74	232 820,74
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 500,00	88 500,00
168741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 507 982,26	1 507 982,26
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 507 982,26	1 507 982,26
Dépenses d'ordre		79 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 751,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 751,00
13913	Départements	44 921,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 921,00
13931	Dotations d'équipement des territoires ruraux	29 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 830,00
041	Opérations patrimoniales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2313	Constructions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

RECETTES													
Total recettes d'investissement		838 270,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 783,02	1 914 054,00
Recettes réelles		52 183,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 783,02	1 127 967,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	52 183,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 183,98
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	52 183,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 183,98
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 000,00	428 000,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 000,00	253 000,00
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	647 783,02	647 783,02
168741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	647 783,02	647 783,02
Recettes d'ordre		786 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	786 087,00
021	Virement de la section de fonctionnement	544 611,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544 611,00

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
021	Virement de la section de fonctionnement	544 611,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544 611,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	236 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 476,00
28031	Amortissements des frais d'études	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 126,00
28132	Immeubles de rapport	181 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 420,00
281732	Immeubles de rapport	53 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 690,00
041	Opérations patrimoniales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES		01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Total dépenses de fonctionnement		807 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 410,00	915 566,00
Dépenses réelles		26 069,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 400,00	108 400,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 400,00	78 400,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 069,00
66	Charges financières	26 069,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 240,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 829,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	3 829,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	781 087,00
Dépenses d'ordre		781 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544 611,00
023	Virement à la section d'investissement	544 611,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544 611,00
023	Virement à la section d'investissement	544 611,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 476,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	236 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 476,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	236 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 476,00

## RECETTES

Total recettes de fonctionnement		495 555,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 010,81	915 566,00
Recettes réelles		420 804,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 010,81	840 815,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf	420 804,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 804,19
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	420 804,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 804,19
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 010,81	5 010,81
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 751,00
	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>74 751,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 751,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 751,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	74 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 751,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>807 156,00</b>	<b>807 156,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>807 156,00</b>	<b>807 156,00</b>
023 Virement à la section d'investissement	544 611,00	544 611,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	236 476,00	236 476,00
66 Charges financières	26 069,00	26 069,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>495 555,19</b>	<b>495 555,19</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>74 751,00</b>	<b>74 751,00</b>
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 751,00	74 751,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>420 804,19</b>	<b>420 804,19</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	420 804,19	420 804,19

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>108 410,00</b>	<b>108 410,00</b>
Dépenses de l'exercice	108 410,00	108 410,00
011 Charges à caractère général	108 400,00	108 400,00
65 Autres charges de gestion courante	10,00	10,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>420 010,81</b>	<b>420 010,81</b>
Recettes de l'exercice	420 010,81	420 010,81
75 Autres produits de gestion courante	405 010,81	405 010,81
77 Produits exceptionnels	15 000,00	15 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>79 751,00</b>	<b>79 751,00</b>
Dépenses de l'exercice	79 751,00	79 751,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>79 751,00</b>	<b>79 751,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	74 751,00	74 751,00
041 Opérations patrimoniales	5 000,00	5 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>838 270,98</b>	<b>838 270,98</b>
Recettes de l'exercice	786 087,00	786 087,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>786 087,00</b>	<b>786 087,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnemen	544 611,00	544 611,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	236 476,00	236 476,00
041 Opérations patrimoniales	5 000,00	5 000,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>52 183,98</b>	<b>52 183,98</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>52 183,98</b>	<b>52 183,98</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	52 183,98	52 183,98

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>1 834 303,00</b>	<b>1 834 303,00</b>
Dépenses de l'exercice	1 790 620,74	1 790 620,74
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>1 790 620,74</b>	<b>1 790 620,74</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	321 320,74	321 320,74
23 Immobilisations en cours	1 469 300,00	1 469 300,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>43 682,26</b>	<b>43 682,26</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>43 682,26</b>	<b>43 682,26</b>
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00	5 000,00
23 Immobilisations en cours	38 682,26	38 682,26
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>1 075 783,02</b>	<b>1 075 783,02</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>1 075 783,02</b>	<b>1 075 783,02</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>1 075 783,02</b>	<b>1 075 783,02</b>
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	428 000,00	428 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	647 783,02	647 783,02

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN - 01 - Budget annexe Immobilier Locatif Economique</b>	<b>BP 2020</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 920 653,11									
1641 Emprunts en euros (total)					1 920 653,11									
07094688	SCOP BANQUE POPULAIRE	01/01/2017		21/01/2017	230 639,00	F		4.45	21.19064		A	X	N	A-1
07124251	SCOP BANQUE POPULAIRE	01/01/2017		08/03/2017	349 327,76	F		2.0	2.0542		T	X	N	A-1
07133713	SCOP BANQUE POPULAIRE	01/01/2017		03/02/2017	49 221,57	F		2.0	2.1038		T	X	N	A-1
794359	SCP CREDIT AGRICOLE	01/01/2017		15/01/2017	21 824,63	F		2.83	7.79953		A	X	N	A-1
A0110448000	SA Caisse d'Epargne	01/01/2017		25/06/2017	237 436,35	F		3.44	4.11072		A	X	N	A-1
3927940	SCP CREDIT AGRICOLE	10/05/2019		30/08/2019	1 032 203,80	F		0.92	0.91867		T	X	N	A-1
<b>Total général</b>					1 920 653,11									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 475 054,90					232 596,55	22 235,36	0,00	3 828,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 475 054,90					232 596,55	22 235,36	0,00	3 828,89
07094688	N	0,00		61 478,11	0,00	F		21.19064	61 478,11	2 735,78	0,00	0,00
07124251	N	0,00		215 834,75	4,42	F		2.0542	46 302,90	3 970,86	0,00	216,62
07133713	N	0,00		31 065,20	4,83	F		2.1038	6 297,65	574,27	0,00	79,81
794359	N	0,00		12 990,42	3,00	F		7.79953	3 112,96	367,63	0,00	268,66
A0110448000	N	0,00		166 172,16	5,42	F		4.11072	25 407,48	5 811,59	0,00	2 536,61
3927940	N	0,00		987 514,26	10,33	F		0.91867	89 997,45	8 775,23	0,00	727,19
<b>Total général</b>		0,00		1 475 054,90					232 596,55	22 235,36	0,00	3 828,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 475 054,90					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			31/03/2012
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Appareils de levage et ascenseurs	20	31/03/2012
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15	31/03/2012
Linéaire	Bâtiments légers et abris	10	31/03/2012
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	31/03/2012
Linéaire	Equipements de cuisines	10	31/03/2012
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10	31/03/2012
Linéaire	Equipements sportifs	10	31/03/2012
Linéaire	Installations électriques et téléphoniques	8	31/03/2012
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	8	31/03/2012
Linéaire	Installations générales, agencements et aménagement	10	31/03/2012
Linéaire	Installations voiries	20	31/03/2012
Linéaire	Logiciels	2	31/03/2012
Linéaire	Matériel de bureau électrique et électronique	3	31/03/2012
Linéaire	Matériel informatique	3	31/03/2012
Linéaire	Matériels classiques	5	31/03/2012
Linéaire	Mobilier	5	31/03/2012
Linéaire	Mobilier urbain	10	31/03/2012
Linéaire	Plantations	15	31/03/2012
Linéaire	Voitures	5	31/03/2012
Linéaire	Frais de recherche	5	15/06/2016
Linéaire	Frais d'études	5	15/06/2016
Linéaire	Frais d'insertions	5	15/06/2016
Linéaire	Frais d'urbanismes	5	15/06/2016
Linéaire	Immeubles de rapport	20	01/06/2017
Linéaire	Immeubles de rapport CCVA	25	06/07/2017
Linéaire	Immeubles de rapport Cne Château Gaillard	25	06/07/2017
Linéaire	Immeubles de rapport cne Lagnieu	30	06/07/2017

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>396 071,74</b>	<b>396 071,74</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>321 320,74</b>	<b>321 320,74</b>
1641	Emprunts en euros	232 820,74	232 820,74
1687	Autres dettes	88 500,00	88 500,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>74 751,00</b>	<b>74 751,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	74 751,00	74 751,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	396 071,74	43 682,26	D001 0,00	439 754,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>781 087,00</b>	<b>III 781 087,00</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		<b>781 087,00</b>	<b>781 087,00</b>
28031	Amortissements des frais d'études	240,00	240,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 126,00	1 126,00
28132	Immeubles de rapport	181 420,00	181 420,00
281732	Immeubles de rapport	53 690,00	53 690,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	544 611,00	544 611,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	781 087,00	0,00	52 183,98	0,00	833 270,98

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	439 754,00
Ressources propres disponibles	IV	833 270,98
Solde	V = IV - II (6)	+ 393 516,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I=A+B+C-D	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	II	<b>420 010,81</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	III	<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.